

## PROCES-VERBAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2020

### LES MEMBRES DU COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA VILLE ET DU CCAS DE SORGUES SONT LES SUIVANTS :

Représentants de la collectivité		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
M. LAGNEAU Thierry	M. GARCIA Stéphane	M.DOLADILLE Christophe	Mme DUCHENE Estelle
Mme FERRARO Sylviane	M. SAMBUCHI Christian	M.CHEVALIER Christian	Mme HOUART Annabelle
Mme CHUDZIKIEWICK Pascale	Mme LUDWIG Laetitia	Mme PATTI Mélanie	Mme XICLUNA Virginie
M. COMBES Bertrand	Mme TOVAGLIARI Nicole	Mme CHEVALIER Marie-Ange	M. MASVIDAL François
<b>Membres à titre consultatif :</b> Docteur MOUTON (Médecin de prévention) Mme MAIGRET Aurore (ACFI) Mme MONTIGON Maëlle (Conseillère en prévention)			

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni en séance dématérialisée le 4 décembre 2020 à 9h30.

Cette séance a fait l'objet :

- De réponses par le collègue employeur,
- De remarques et/ou de votes par les représentants du personnel.

#### ❖ **QUESTIONS DU COLLEGE EMPLOYEUR :**

##### 1) **Approbation du précédent compte rendu du CHSCT.**

Le précédent PV est approuvé à l'unanimité.

#### ❖ **QUESTIONS DU COLLEGE EMPLOYE :**

##### **Questions de l'UNSA**

##### 2) **Question d'ordre général :**

Comme mentionné par M. le Maire lors du CHSCT du 10.09.2020, a-t-on une réponse concrète sur l'achat du matériel de protection des agents de la collectivité susceptibles d'intervenir en cas de catastrophe de sites classés Seveso ?

Réponse du collègue employeur : au vu du contexte sanitaire et des nouvelles priorités associées, le traitement de cette question a été mis en attente (les sites ont toutefois été contactés à ce sujet).

M Doladille indique que si les sites classés Seveso n'ont toujours pas répondu à la collectivité, nous pensons qu'il serait nécessaire de les relancer.

Réponse du collègue employeur : cela a été fait, le dossier est suivi de près. A noter que ces sites n'ont aucune obligation à répondre par l'affirmative. La collectivité cherche la meilleure manière de les impliquer,

sachant que la situation actuelle liée à la pandémie, est compliquée pour tout le monde y compris pour ces sites.

### **3) Police Municipale :**

Suite à la situation sanitaire actuelle et les recommandations faites par le ministère de la solidarité et la santé ainsi que l'agence nationale de la santé, sur le fait d'aérer et renouveler l'air de tous les espaces clos, nous venons vous solliciter pour la énième fois afin que des fenêtres conformes à la réglementation soient installées au centre de supervision urbaine où exercent les personnels.

Réponse du collège employeur : les services techniques sont en cours de recueil des besoins techniques et de chiffrage des travaux. Ces aménagements étant validés budgétairement, il est prévu que ces travaux soient engagés le plus rapidement possible, probablement en tout début d'année 2021.

M Doladille indique que son syndicat se réjouit pour le personnel du CSU et qu'après leurs innombrables demandes, celle-ci aboutisse.

### **Questions diverses**

#### **Questions de l'UNSA**

- 4) Nous souhaiterions qu'il soit mis à disposition des brigades d'interventions de la police municipale une trousse de secours universelle (TSU) afin de pouvoir apporter les premiers soins en cas de traumatismes ou blessures.

Composition type d'une TSU (liste non exhaustive) :

- 1 Garrot tourniquet CAT
  - 1 Couverture de survie
  - 1 Pansement compressif Israélien
  - 1 Sachet de 5 Compresses Stériles 7,5x7,5cm
  - 1 Rouleau de Sparadrap
  - 1 Paire de Gants UU Noirs
  - 1 Sac de déchets type DASRI mou 30L
  - 1 Paire de ciseaux de secours JESCO
  - 1 Marqueur dermatographique
- Tout ceci contenu dans une pochette noire compact 2

Réponse du collège employeur : des valisettes « urgences vitales » ont déjà été prévues et seront mises en place dans les véhicules de la police municipale, dont le contenu sera au préalable proposé au médecin de prévention pour validation.

M Doladille : le syndicat fera un retour lorsque les policiers auront été destinataires de cet équipement.

- 5) Nous souhaiterions que des formations régulières de PSC soient mises en place au sein de la collectivité pour les agents désireux d'acquérir les compétences aux premiers secours.

Réponse du collège employeur : les souhaits en formation doivent, comme chaque année, être remontés par les agents à leur responsable hiérarchique lors de leur entretien professionnel annuel. Cela permet de faire un lien avec le plan de formation pour l'année suivante.

Des formations aux premiers secours sont organisées chaque année.

A titre indicatif :

En 2018 : 42 agents ont été formés PSC1,

En 2019 : 30 agents ont été formés PSC1 et 16 agents ont été formés Sauveteurs Secouristes du Travail par la conseillère en prévention,  
En 2020 : 34 agents devraient être formés PSC1 d'ici la fin de l'année.

M Doladille : pour information, nous avons dans la collectivité des agents habilités à former les agents au PSC1, ce qui pourrait permettre à la collectivité d'éviter des dépenses financières et soulager l'emploi du temps de la conseillère en prévention.

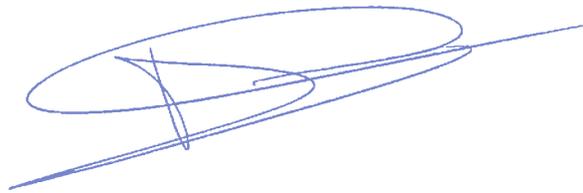
Réponse du collègue employeur : au niveau de la ville aucun autre agent n'a été recruté pour remplir cette mission. Cela reviendrait à réduire les activités pour lesquelles ces agents ont été recrutés. Si des agents sont peut-être habilités, ils le sont sans doute à titre personnel.

Fait à Sorgues, le 14 Décembre 2020

Le Secrétaire,  
Sylviane FERRARO



Le Secrétaire Adjoint  
Christophe DOLADILLE



Le Président  
Thierry LAGNEAU

